



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E10195

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE 02/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/1988

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 01/01/2021  
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AVIGNON 1988B40197

Siret : 344 741 939 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9010456

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 84018949 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 84018949 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : MENUISERIE TIBERGHIE

23 IMPASSE DE L'AYGUES  
CADEROUSSE  
84860 CADEROUSSE

Téléphone : 04 90 51 93 86

Fax : 04 90 51 96 85

Portable :

Site Internet :

E-mail : menuiserie.tiberghien@orange.fr

Responsabilité légale :

TIBERGHIE VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 25/05/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.